ADRESSE PÉTITION AU(X) MAIRE(S), PRÉSIDENT D'EPCI ET A LA DASEN

RYTHMES – STOP AU BRICOLAGE : REPORT A 2014

A la rentrée prochaine, dans notre département, seules 52 communes sur 561 ayant au moins une école sur son territoire mettront en application la réforme des rythmes scolaires (moins de 10 %). Chaque jour de nouvelles annonces viennent conforter l'idée que cette réforme mal préparée ne répond pas à l'objectif affiché de réduire les inégalités territoriales et de lutte contre l'échec scolaire. Le conseil d'État vient de rejeter le projet de décret modifiant les taux d'encadrement périscolaire, car le texte introduirait une rupture d'égalité des usagers devant la réglementation et diminuerait la sécurité des mineurs. Le doute vient de s'installer concernant le versement des fonds d'amorçage aux collectivités territoriales pour la rentrée 2013. Face à cette grande improvisation, les enseignants, avec leurs représentants syndicaux vous demandent, M. le Maire, M. le Président d'EPCI, de demander le report à 2014 de la mise en application de cette réforme. Nous demandons au Ministre le retrait du décret du 24 janvier 2013 et l'ouverture d'une concertation large qui associe enfin les enseignants en vue de sa réécriture totale, pour une toute autre réforme.

Nom	Prénom	Qualité	Commune	Signature

Dupliquer cette adresse-pétition et la faire parvenir au Maire, au président d'EPCI, à la DASEN et en double au SNUipp/FSU : 11 rue du Morvan BP 80 831 600008 Beauvais.